Académie de POITIERS
Collège Jean Rostand
34 boulevard Jacques Ménard
BP 170
79101 THOUARS CEDEX

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 28 septembre 2015

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 15 septembre 2015

1ère convocation (oui/non) : oui

2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Lionel BERTHET

Secrétaire de séance : FAUGERAS Philippe

Quorum (13 ou 16) : 16

Nombre de présents : 21

Ordre du jour

I - VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1- 1 Rapport annuel 2014-2015
1-2 Programme d'actions 2015-2016
(les documents seront transmis dans les meilleurs délais)

II- FONCTIONNEMENT GENERAL

2- 1 Concessions de logement
2-2 Contrats et conventions (APEMEN, salle polyvalente...)
2-3 Sorties et voyages scolaires
2-4 Information sur les services de vacances

III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE
3-1 Tarifs

IV QUESTIONS DIVERSES

A déposer au secrétariat au plus tard 48h avant la séance.

- Annexes [nombre – titre)
- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 28 SEPTEMBRE 2015

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E [¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	x						
	Proviseur ou principal adjoint	FAUGERAS Philippe	x						
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	x						
	C.P.E.	ROYER Emilie	x						
	Directeur adjoint de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	x						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE Mme MAHIET-LUCAS	X X						
	Groupement de communes	ARDRIT Edwige	X						
	Commune siège	COCHARD Philippe		x	X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		FUZEAU Bruno		X	X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie	X						
		GAINANT Aurélien		x	x				
		GENTY Frédérique	X						
		DEFOULOUNOUX Magali		x	x	Remplacée par ROUSSEAU Anne.			
		RICHARD Caroline		X	X				
		PONTONNIER Dorian	X						
		GIRAULT Christophe	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BERNARD Virginie	x						
		MENARD Patricia	x						
		LAVIGNE Sophie		x	x				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	MILLASSEAU Jean-François	X						
		CHAMPEME Alexandra	X						
		RODRIGUEZ Romuald		X	X				
		SENNECHAU-ROCHARD Anne	x						
		GELLE Xavier		X	x				
		BREMAND Aurélia	X						
		JOUANNET Patrick	x						
	Elèves	CHEMIN Amélie		x	x				
		BAPTISTE Léa		x	x	Remplacée par Louise PEDOUSSAULT			
		MONAZELIDZE Khatia	x						

[¤] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

CR CA du 28 septembre 2015

Présents : voir feuille d'émargement
Secrétaire de séance : Philippe FAUGERAS
Quorum : 21 présents en début de séance – quorum atteint

Ordre du jour : voir convocation

Trois points ont été rajoutés à l'ordre du jour :

Partie II :

- Mise en place des missions particulières dans l'établissement
- Organisation des organes consultatifs : conseil pédagogique et conseil écoles collège

Partie III :

- DBM

Approbation de l'ordre du jour par le conseil d'administration

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

I-1 Rapport annuel 2014-2015

Le rectorat a demandé au mois de juin aux établissements d'utiliser le modèle de rapport annuel mis en ligne. L'ensemble des données de l'établissement est ainsi numérisée et renseignée d'année en année.
Le rapport annuel avait été voté en juin mais le conseil d'administration doit voter cette version.

VOTANTS : 21 **POUR** : 21 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

I-2 Programme d'actions 2015-2016

Le programme d'action a été présenté et validé par le conseil pédagogique du 22 septembre 2015.
Deux documents sont présentés : le programme d'actions pédagogiques détaillé avec la liste des projets proposés de leurs objectifs - un tableau prévisionnel financier avec le détail des budgets.

Le financement des actions peut avoir plusieurs origines : participation des familles, crédits pédagogiques (répartition établissement des crédits globalisés délégués par le conseil départemental), foyer socio éducatif de l'établissement, taxe d'apprentissage (perçue au titre de la découverte professionnelle), politique de la ville et autres.

Le conseil pédagogique a étudié l'ensemble des projets. Le montant des crédits pédagogiques prévisionnel était trop élevé. Une nouvelle répartition entre le foyer socio éducatif et les crédits pédagogique de l'établissement a été nécessaire.
Néanmoins il a fallut annuler pour cette année une opération : collège au cinéma. Le conseil pédagogique a privilégié les projets AP de 6ème ainsi que de nouveaux projets ou certains qui n'avaient pas été mis en place depuis plusieurs années (vie à la montagne par exemple).
Le projet collège au cinéma sera repris dans les années scolaires prochaines.

VOTANTS : 22 **POUR** : 21 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 1**

II – FONCTIONNEMENT GENERAL

II-1 Concession de logement

Deux logements de fonction sont libres (Principal et Principal adjoint : 21-29). Un est occupé par M. Le Pesq (27), un autre par Mme Bigot (25) et un par nécessité absolue de service (NAS) par Mme Soustre (23).
Ces éléments ont été transmis au conseil départemental.

II-2 Contrats et conventions

- APEMEN (Association des Professeurs d'Education Musicale de l'Education Nationale). La convention avec cette association concerne la pratique de la chorale et la mise en place du concert de fin d'année. Le financement est lié au nombre de personnes concernées. (63 élèves cette année dont 10 élèves SEGPA et ULIS). L'APEMEN n'a pas transmis la convention à ce jour, ce qui ne permet pas d'avoir le tarif (2 euros l'an dernier).

Question du Conseil Départemental : comment voter une convention si on ne connaît pas le tarif ?
Réponse : il est possible d'en voter le principe. Le tarif sera voté lors d'une prochaine séance. Cela donne au chef d'établissement la possibilité de signer la convention rapidement.

VOTANTS : 22 POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

- Salle polyvalente : la salle polyvalente est prêtée à titre onéreux à des associations locales. Tarifs : 80 euros l'hiver et 50 euros l'été.

Vote de la convention salle polyvalente : *22 votants Unanimité*

II-3 Sorties et vacances
Le conseil d'administration doit voter les parties financières demandées dans le cadre de la participation des familles.

Niveaux	Projets	Vote du CA		
		Montant (€)	Votants	Résultats
6ème	Corps dans tous ses états	2	22	Unanimité
	Léonard	16	22	Unanimité
	L'eau à la source	31	22	Unanimité
	Théâtre	4	22	Unanimité
	Imprimerie	6	22	Unanimité
5ème	Saint Généroux	15	22	Unanimité
	Vie à la montagne	4	22	Unanimité
	Théâtre EGPA	192	22	Unanimité
4ème	Auvergne	155	22	Unanimité
	Théâtre anglais	4	22	Unanimité
	Théâtre Plaute	6	22	Unanimité
	Sortie Girouette	5	22	Unanimité
	Jardins de Chaumont	10	22	Unanimité
3ème	DP3	24	22	Unanimité
	Europe	200	22	Unanimité
ULIS	Théâtre	10,50	22	Unanimité

Question parents d'élèves : Est-il possible qu'une famille pour un élève d'un niveau ait à payer pour tous les projets ?

Réponse chef d'établissement : Non car les projets sont répartis sur toutes les classes et pas sur une seule.

II-4 Information sur les services de vacances

Les permanences administratives pour les congés scolaires des petites vacances sont organisées comme suit :

- Première semaine : 2 jours de présence physique puis 3 jours de permanences téléphoniques.
- Deuxième semaine : fermeture de l'établissement.

Répartition :

- Toussaint : Mme Soustre
- Noël : M. Tirebois
- Février : M. Faugeras
- Pâques : M. Berthet

II-5 Mise en place des missions particulières dans l'établissement

Dans le cadre du fonctionnement de l'établissement, des missions particulières ont été déterminées par le recteur avec une lettre de mission précise et une indemnité.
Coordonnateur de niveau pour travailler sur le devenir, l'orientation des élèves. Deux enseignants sur le niveau 3
Coordonnateur de cycle concernant la fluidité et l'organisation du cycle. 4 enseignants pour les deux cycles
Référent culturel pour la liaison avec les associations et institutions. Professeur documentaliste
Référents décrochage scolaire. Dispositif interne SPS et relation avec le lycée. Deux enseignants.
Référents usages pédagogiques du numérique (RUPN). Trois enseignants
Coordonnateurs discipline pour la mise en place de la réforme du collège dans les domaines scientifiques.
En plus nous avons des coordonnateurs REP (Cinq coordonnateurs collège et 1 coordonnateur sur le primaire)

II-6 Organisation des organes consultatifs : conseil pédagogique et conseil école collège

Le conseil pédagogique va avoir un rôle prépondérant dans le cadre de la réforme du collège (choix pédagogique, organisation, ...). Il est proposé qu'il soit rénové en termes de composition : coordonnateurs et référents + COP + Equipe de direction + COP + 1 enseignant en arts.

VOTANTS : 23 **POUR** : 23 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Le conseil école collège devrait être constitué du même nombre d'enseignants collège que d'enseignants en CM1 et CM2 (21) ce qui est très compliqué. Il est proposé que pour le collège soit présents : 1 coordonnateur réseau, les professeurs principaux de 6eme, les coordonnateurs cycle 3, CPE, l'équipe de direction et le référent culturel.

VOTANTS : 23 **POUR** : 23 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

III-1 Tarifs

Vote des tarifs des carnets scolaires (1,25 € si perte – premier gratuit) et carte self (3 €).

VOTANTS : 23 **POUR** : 23 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

III-2 DBM

Un prélèvement de 20 000 euros sur les fonds de réserve est proposé :

- 8000 euros sur la viabilisation (Anticipation hiver)
- 1000 euros pour des comptes déficitaires (fournitures administratives – téléphone - ...)
- 1000 euros pour abonder le projet signalétique (Bus et classes)
- 6000 euros sur le service général (anticipation fournitures restauration, ...)
- 2000 euros pour le CDI (ouvrages, ...)
- 500 euros pour les carburants véhicules (déplacements)
- 1500 euros pour les fournitures pédagogiques

VOTANTS : 22 **POUR** : 22 **CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Le gestionnaire, évoque auprès des représentants du Conseil Départemental, aux vues des articles de presse relatant les difficultés financières du département, son inquiétude sur un éventuel écrêtement des fonds de réserve des établissements en situation plus « confortable ».

Le collège Jean-Rostand, s'est engagé dans une gestion raisonnée des dépenses, dans tous les services et en réalisant avec son équipe d'agents techniques un maximum de prestations. Cette façon de travailler, qui se veut de proximité en s'appuyant le plus possible sur l'économie locale, et dans plusieurs domaines (comme celui des services, mais aussi des fournitures ou de l'achat de denrées) a permis à l'établissement de développer une certaine autonomie financière. C'est ainsi qu'il a été possible de réaliser des projets plus innovants comme la désinfection et l'entretien des locaux à la vapeur, l'équipement dans toutes les salles d'enseignement de matériels audiovisuels numériques ; de remplacer les matériels de cuisson de la restauration par des VCC et des fours dernière génération favorisant une maîtrise des cuissons, un respect de la matière et une baisse de la pénibilité au travail ; et plus récemment la mise en place et la valorisation des déchets sur site par l'utilisation de caisses pour affiner le tri des métaux, du PVC etc ainsi que la mise en place d'un compacteur à cartons, pour en réduire le volume. Ce service permet également de recueillir les cartons du collège MTA.
Toutes ces actions engagées nécessitent le maintien de nos moyens financiers pour faire vivre ces projets qui pour certains ont fait école.
La perte d'une certaine autonomie financière ne permettrait plus de progresser alors qu'il est toujours possible de réaliser de nouvelles économies pour un meilleur service.
Il faut envisager de mettre les efforts en commun mais surtout de ne pas les opposer.
La mise en œuvre de cette politique interne de l'établissement est soutenue dans le contrat d'objectif tripartite.
Les représentants du conseil départemental prennent note des projets d'investissements et d'expérimentation en cours mais n'ont pas les éléments nécessaires pour répondre précisément à ces interrogations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40

Le président de séance

L. BERTHET

COLLEGE JEAN ROSTAND Le Principal 79100 THOUARS

Le secrétaire

P. FAUGERAS

COLLEGE JEAN ROSTAND Le Principal Adjoint 79100 THOUARS